

Journal du Personnel **SPECA • HEBDO**

SPECA-HEBDO • Volume 26 / Numéro 9 • Vendredi 25 novembre 2005

www.speca.ca.edu

QUARTS DE PIQUETAGE 30 NOVEMBRE 2005

6h45 à 9h

- Archives médicales
- Biologie et biotechnologies
- Mathématiques
- Techniques ambulancières
- Techniques auxiliaires de la justice
- Techniques de la plasturgie
- Philosophie

8h30 à 10h45

- Chimie
- Français
- Langues
- Mécanique du bâtiment
- Techniques de l'impression

10h30 à 13h

- Cinéma
- Infographie
- Techniques administratives
- Technologies du génie électrique
- Sciences sociales

Il est important que chacun se présente sur le piquet de grève à l'horaire prévu.

Conformément aux règles du Fonds de Défense Professionnel (FDP) de la CSN, il est obligatoire de remplir les feuilles de présence que les responsables de grève feront signer au début de chaque quart de piquetage.

12h45 à 15h15

- Éducation physique
- Graphisme
- Histoire de l'art
- Histoire et Géographie
- Physique
- Techniques du génie industriel

15h à 17h15

- Génie civil et géomatique
- Informatique
- Médecine nucléaire et EPM
- Radiodiagnostic et Radio-oncologie

17h à 19h

- Tous les volontaires disponibles

... SOMMAIRE ...

- La première des 4 journées de grève donne le ton 2
- La négociation se poursuit sur un mode exploratoire 3
- Résultat de la première phase exploratoire
concernant les matières dites périphériques Annexe I
- Calendrier modifié de la grève du 23 novembre
au 1^{er} décembre 2005 Annexe II

Le Conseil du trésor amené à dévoiler ses vraies intentions

La première des 4 journées de grève donne le ton

Plus de 325 profs du Collège Ahuntsic ont activement pris part au piquetage devant leur établissement le 17 novembre, faisant de la première journée de grève de l'année scolaire un franc succès. Plusieurs réseaux de télévision sont venus filmer nos vaillants et vaillantes grévistes. Les départements ont respecté soigneusement leur horaire de piquetage, de sorte que durant toute la journée, le mouvement de grève fut clairement visible tant sur les rues Saint-Hubert et Émile-Journault qu'aux différents bulletins de nouvelles.

Fait intéressant, une bonne proportion des automobilistes qui circulaient sur ces deux artères ont exprimé tout au long de la journée leur appui à cette mobilisation du secteur public en klaxonnant généreusement et en saluant les grévistes. Le ton était visiblement différent de celui de la grève de 1982-83. Le gouvernement Charest n'a pas la cote, c'est le moins qu'on puisse dire.

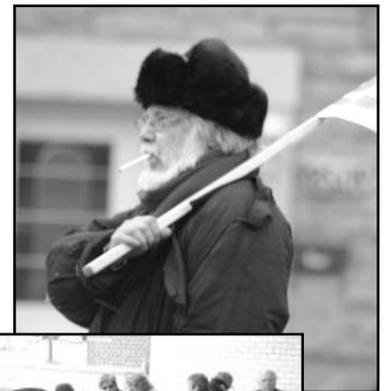
Dès 6 h 45, et jusqu'à 18 h 30, les entrées du Collège Ahuntsic étaient hermétiquement bloquées par les piquets de grève, paralysant comme prévu toutes les activités de l'institution, tant à l'enseignement régulier de jour que pour les cours du soir. Très peu d'étudiants et d'étudiantes sont venus se buter à des portes fermées.

Grâce à une logistique bien huilée, tant du côté de la machine CSN que du côté du SPECA, les grévistes ont trouvé, en arrivant sur le campus du Collège, une organisation prête à les accueillir ainsi que le nécessaire pour se rendre visible. Au chapitre du ravitaillement des estomacs, le SPECA était à la hauteur de sa répu-

tation, fournissant plus que l'apport calorique quotidien recommandé par le guide alimentaire canadien. Des accessoires vestimentaires étaient à la disposition des personnes qui s'étaient mal préparées à affronter le froid et l'humidité. Il y avait même un local de grève à l'Institut des communications graphiques du Québec, rue Émile-Journault.

Sitôt amorcé, ce mouvement de grève pourtant très sobre a amené le ministre Jérôme-Forget à dévoiler la couleur de ses sous-vêtements. Dès le milieu de l'été, le gouvernement Charest s'était peinturé dans le coin en affirmant que son cadre financier de 12,6% sur six ans (six ans et 9 mois pour les enseignants de cégep) – incluant l'équité salariale – était final et non négociable. Hier la présidente du Conseil du trésor a montré son jupon « qui commençait déjà à retrousser il y a quatre mois », a d'ailleurs déclaré Réjean Parent (de la CSQ) dans *le Devoir* du 18 novembre.

En raison de ces gesticulations du gouvernement libéral de Jean Charest, les stratèges du Front commun CSN-FTQ ont décidé d'accélérer le rythme des grèves tournantes. À Montréal, la prochaine journée de débrayage du Front commun aura donc lieu deux jours plus tôt que prévu, soit le 30 novembre. C'est donc un rendez-vous pour tous les profs du Cégep Ahuntsic!



Regroupement cégep

La négociation se poursuit sur un mode exploratoire

Outre quelques dossiers particuliers relatifs à l'utilisation des ressources de recyclage dans le cas de disciplines ayant plusieurs créneaux de spécialisation (e.g. informatique de gestion, informatique de réseau) et à la détermination des conditions de travail des professeurs chercheurs du Centre des Pêches, l'essentiel des débats du regroupement cégep du 21 novembre a porté sur les négociations : bilan de la phase exploratoire des demandes « dites périphériques »¹ (voir Annexe I) et perspectives des négociations pour les semaines à venir. Nous ne relaterons pas ici l'ensemble des discussions qui y ont eu cours - une certaine discrétion s'impose à cette étape; nous vous transmettrons cependant l'ensemble des propositions adoptées. Il va de soi que vos délégués ont défendu, durant cette journée du 21 novembre 2005, les priorités qui ont été retenues par notre assemblée syndicale du 20 octobre 2005. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour dire comment seront respectés nos « INCONTOURNABLES », les positions retenues au regroupement demeurant assez générales. Ce sont les discussions musclées des regroupements à venir qui nous indiqueront vers quoi nous cheminerons d'ici la mi-décembre mais, à date, aucun desdits incontournables n'a été sacrifié à l'autel des négociations. Les propositions qui orienteront les interventions du comité de négociation dans les semaines à venir sont donc les suivantes :

Que le regroupement cégep reçoive le document et le rapport concernant les conclusions des discussions exploratoires sur les matières identifiées comme périphériques lors du dernier regroupement.

Que le regroupement cégep mandate le comité de négociation et de mobilisation pour poursuivre la négociation en mode exploratoire sur l'ensemble des autres demandes, à partir de discussions tenues en regroupement et jusqu'à la prochaine réunion de ce dernier, étant entendu que cet exercice doit préserver l'intégrité des choix stratégiques ultérieurs; ce qui nécessite dans un tel contexte :

- *de réduire la hauteur des demandes sur les ressources enseignantes, tout en préservant leur caractère substantiel, afin de vérifier la volonté de la partie patronale à consentir des ressources visant à alléger la tâche inhérente des enseignantes et des enseignants ce qui constitue un élément essentiel de conclusion d'une entente au plan sectoriel;*
- *dans la mesure des ouvertures patronales à nos demandes, d'examiner des contreparties en s'appuyant sur la défense des droits des enseignantes et des enseignants et de leur rôle et place dans l'enseignement collégial tant d'un point de vue individuel que collectif;*
- *de poursuivre les échanges avec le cartel FAC-FEC (CSQ) afin de partager une approche commune sur la conduite de la négociation tout en conservant nos marges de manœuvre en regard des caractéristiques de la convention collective FNEEQ, des exigences de nos demandes initiales et de notre adhésion au Front commun CSN-FTQ.*

Que le regroupement cégep réaffirme qu'il ne saurait y avoir d'entente sectorielle indépendamment d'une entente à la table centrale.

Cette dernière affirmation voulant qu'il ne saurait y avoir entente sectorielle sans accord à la table centrale découle notamment du « blocage » de la négociation à cette table. Le rapport de cette négociation du Front commun se résume ainsi :

- les discussions se poursuivent sur la gouvernance de la CARRA (on a de mauvais services quant aux informations fournies par cet organisme);
- la dernière réunion de table centrale remonte au 23 septembre 2005 (une rencontre informelle sur l'avancement des tables sectorielles a eu lieu à la mi-octobre). Il y aura première réelle réunion de table centrale le 22 novembre 2005 sur la base de la dernière contre-proposition syndicale pour nous – sur la base du dépôt patronal (12,6% sur 6 ans 9 mois pour les enseignants – incluant le règlement du dossier de l'équité salariale) pour les représentants du gouvernement;
- rien encore sur les régimes de retraite – le travail des comités techniques se poursuivent... se poursuivent. Rien non plus sur les primes.

Enfin, en terme de mobilisation, tous les syndicats FNEEQ ont eu leur mandat de grève de 4 jours (directement ou par ralliement dans 3 syndicats) et il en va de même dans les autres secteurs du Front commun² malgré que certains établissements de la santé ne pourront exercer leur première journée de grève avant le 1^{er} décembre (à cause des lois ayant conduit à la reconfiguration des unités d'accréditation). À noter que tous ceux-ci feront malgré tout 4 journées de grève d'ici le 15 décembre 2005. Prochaine grande étape donc

Sur le piquet de grève

Le mercredi 30 novembre 2005 à Montréal

Vous trouverez en Annexe 2 le calendrier de grève modifié pour la période s'étalant du 23 novembre au 1^{er} décembre 2005 (pour les cégeps), période appelée seconde séquence de grève.

¹ Lire demandes de moindre importance (version du 23 avril 2004) disponibles pour consultation au local du SPECA.

² Le cheminement des diverses tables sectorielles ne révèle pas d'ententes majeures au niveau du normatif dans le Front commun CSN-FTQ; la table ayant marqué le plus de progrès demeurant celle du personnel de soutien.

RAPPEL

Assurance collective

N'oubliez pas qu'il ne reste que quelques jours pour faire connaître vos réactions à la proposition de renouvellement des assurances collectives devant entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier prochain. Voir le dernier numéro du SPECA HEBDO pour plus de détails ou communiquez avec Yves Coutu au local du Speca (G-1145).



Communiqué de presse

Négociation – Pas d’entente sur l’ensemble du normatif : la FIIQ demande au gouvernement de corriger les faits

Montréal, le 17 novembre 2005 – La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) demande au gouvernement Charest de cesser de proclamer sur la place publique qu’il y a une entente sur les clauses normatives avec elle et de rétablir les faits. « Il est faux de dire qu’il y a une entente avec la FIIQ sur l’ensemble du normatif. Les dernières rencontres de négociation ont permis d’avancer significativement mais ce n’est pas terminé. Le gouvernement du Québec doit cesser de nous citer en exemple pour faire pression sur les autres organisations syndicales, d’autant plus que ce qu’il affirme n’est pas fidèle à la réalité », de déclarer Michèle Boisclair, première vice-présidente de la FIIQ.

En effet, les clauses normatives à incidence monétaire ont été convenues mais la négociation est loin d’être terminée. « Certaines de nos priorités doivent faire l’objet de discussions supplémentaires. Par exemples, la prévention de la violence en milieu de travail, l’accélération du règlement des litiges et la conciliation travail-famille font partie du volet normatif », d’ajouter madame Sylvie Savard, vice-présidente et responsable politique de la

négociation à la FIIQ. « Nous devons aussi harmoniser les conventions collectives des différents groupes de professionnelles qui composent maintenant notre organisation. Il nous reste donc encore du travail à faire », poursuit madame Savard.

La FIIQ rappelle également au gouvernement que toute la question salariale n’a pas encore été abordée. « Les offres de la présidente du Conseil du trésor sont encore loin de ce que réclamons. L’entente de principe sur laquelle nos membres se prononceront devra inclure les éléments convenus jusqu’à aujourd’hui, mais également les clauses normatives restant à discuter ainsi que les salaires », souligne madame Savard.

La Fédération déplore que le gouvernement menace de recourir à une loi spéciale. « L’objectif est le même pour l’ensemble des parties, soit celui d’en arriver à une entente négociée avant Noël. En menaçant d’avoir recours à une loi spéciale, Madame Jérôme-Forget déclenche un climat hostile qui est loin d’être propice en temps de négociation », de conclure Michèle Boisclair.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le CPNC (comité patronal de négociations des collègues) a avancé récemment que la tâche des enseignants n’avait pas augmenté depuis 1992.

Or, selon un sondage-éclair réalisé par la FNEEQ auprès de 12 collègues représentatifs de l’ensemble des cégeps de la fédération, il en va tout autrement.

	1992-1993	2002-2003	2004-2005
CI moyenne	78,78	80,72	81,66
CI plus élevée que 88	3,9 %	6,5 %	6,9 %
CI supérieur à 84	13,4 %	27,7 %	31,9 %
Écart type	6,1 %	5,7 %	4,9 %

Ajoutons les autres facteurs ou éléments qui alourdissent la tâche et qui ne sont pas quantifiés dans le calcul : les TIC, les élaborations et suivis de programmes, le respect de nombreuses politiques, la réussite, etc.

Si la CI moyenne était restée la même qu’en 1992-1993, il aurait fallu ajouter plus de 400 ETC dans l’allocation destinée aux collègues dont les syndicats sont affiliés à la FNEEQ.

L’évaluation de l’augmentation de la tâche que l’on estimait à 15 % était donc plutôt réaliste. Plus de détails sont disponibles au SPECA.